

Concours « Fier et Smart »

RÈGLEMENTS

Le concours « Fier et Smart » est organisé par Célébrations L.G.B.T.A. Montréal, organisme à but non lucratif constitué selon la partie III de la loi sur les compagnies du Québec. Il organise et chapeaute les activités des Célébrations de la Fierté Montréal. L'organisme vise l'avancement des droits gais et lesbiens.

ADMISSIBILITÉ

Le concours est ouvert à toute personne résidant au Canada, âgée de 18 ans ou plus, à l'exception des membres du conseil d'administration de Célébrations L.G.B.T.A. et de toute personne avec laquelle tel membre du conseil est domicilié.

MODE DE PARTICIPATION

Pour courir la chance de gagner, les participants doivent se procurer un ou plusieurs billets de tirage. Le nombre de billets est limité à sept mille cinq cent (7 500) et se vendent au prix de vingt dollars canadiens (20,00 \$) chacun. Les billets sont disponibles au siège social de l'organisme, ou peuvent être obtenus par téléphone ou courriel. Ils sont également disponibles sur le site des Célébrations de la Fierté Montréal2011, à la place Émilie-Gamelin. La date limite de participation au concours est le vendredi 28 octobre 2011, à 17 h.

PRIX À GAGNER

Le prix à gagner est une voiture de marque Smart fortwo pure coupé, édition 2011 d'une valeur de 18 228 \$, taxes incluses. Le prix doit être accepté tel que décerné, et ne peut être substitué en tout ou en partie contre de l'argent. Les frais d'immatriculation et d'assurance du véhicule ne sont pas inclus, et sont à la charge du gagnant.

DATE ET LIEU DU TIRAGE

Le tirage aura lieu le lundi, 31 octobre 2011 à 14 h, au bureau de l'organisme, 460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 303, Montréal, QC. Le prix doit être réclamé avant le mercredi 30 novembre 2011.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Pour être déclaré gagnant, le participant devra répondre à la question mathématique suivante: quel est le résultat de $8 \times 4 - 2$?
- Célébrations L.G.B.T.A. Montréal avisera le gagnant par téléphone et par courriel dans les quarante-huit (48) heures suivant le tirage.
- Les participants autorisent Célébrations L.G.B.T.A. Montréal à utiliser leurs noms, et lieu de résidence à des fins publicitaires, et ce sans aucune forme de rémunération.
- Le gagnant autorise Célébrations L.G.B.T.A. Montréal à publier son nom sur son site internet et dans tout article publié suite à la tenue du concours.
- Les règlements du concours sont disponibles aux bureaux de Célébrations L.G.B.T.A. Montréal, situés au 460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 303, Montréal, QC, H3B 1A7, et sur le site internet de l'organisme au www.fiertemontrealpride.com

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite du présent concours peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Montréal, 3 août 2011